

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Légalisation du cannabis : éducation pour nos jeunes avant la répression

Québec, le 24 avril 2018 – Le Regroupement Coopératif ConduiPro invite les différents paliers gouvernementaux et les organismes publics à privilégier l’approche éducative avant la répressive auprès des jeunes et futurs conducteurs, à l’égard de la légalisation prochaine de l’usage du cannabis à des fins récréatives, qui entrera en vigueur en juillet 2018.

Les écoles de conduite, membre de ConduiPro, ont décidé d’être proactives et de s’impliquer activement et collaborer avec les différents acteurs responsables de la formation de conduite au Québec et au Canada, dans les efforts de sensibilisation auprès des futurs conducteurs.

Pour se faire, et avec l’objectif d’être le plus sensible aux préoccupations de la population québécoise et canadienne, ConduiPro a demandé un sondage national afin de mieux saisir l’ampleur des craintes grandissantes de la population canadienne, à une soixantaine de jours de l’entrée en vigueur de la dite loi.

« Le résultat de notre sondage, mené par la firme Ipsos, confirme l’une de nos préoccupations en tant que responsable de formation des futurs conducteurs et que nous partageons avec nos concitoyens, sur l’impact immédiat de la légalisation du cannabis sur les jeunes : la majorité des Canadiens (71%) pense que la légalisation du cannabis fera augmenter le nombre d’accidents impliquant les 18-24 ans. », a mentionné Rejean Blais, directeur général du Regroupement Coopératif ConduiPro.

Au niveau de la formation des jeunes conducteurs : « les Québécois et Canadiens endossent notre approche, celle de l’éducation plutôt que la répression auprès des jeunes conducteurs. 90% des Canadiens sont favorables à une formation de 4 heures sensibilisant les nouveaux conducteurs aux effets du cannabis. », a affirmé Rejean Blais, directeur général du regroupement Coopératif ConduiPro.

Bertrand Godin, expert en conduite automobile, salue l’initiative de la coopérative ConduiPro de vouloir trouver de nouvelles solutions au défi de l’éducation des conducteurs, face la dangerosité des effets des drogues au volant. « Je souhaite lancer une invitation aux intervenants du milieu à travailler ensemble avec les deux paliers du gouvernement afin de faire face à ce nouveau défi social. ». D’ailleurs les Canadiens lui donnent raison. « 84 % Canadiens sont favorables au financement par le gouvernement de nouvelles études visant à identifier des moyens d’améliorer les techniques et méthodes d’enseignement de la conduite, indépendamment de la problématique de la légalisation du cannabis et son impact sur les conducteurs ».

ConduiPro est un regroupement coopératif sans but lucratif. Créé en 1987, ConduiPro est le résultat d’un regroupement d’une dizaine de propriétaires d’écoles de conduite ayant les

mêmes valeurs et la même mission : offrir à la population une formation en sécurité routière de qualité supérieure au Québec. ConduiPro est le seul regroupement d'écoles de conduite qui dessert la quasi-totalité du territoire québécois. Les écoles de conduite ralliées à ConduiPro sont accréditées par la SAAQ (AQTR).

-30-

NOTE À LA RÉDACTION : Pour obtenir de plus amples renseignements sur Regroupement Coopératif ConduiPro, visitez le site www.conduipro.com ou communiquez avec Abdel Kabir Belbsir, chez BAK Relations publiques, au 514-553-8199 / abdel@bak-international.com .